

Règlement du Grand Prix Départemental Jeune du Rhône-Lyon Métropole 2017/2018

1) Echancier

Cette saison, le GPDJ comprendra 12 tournois au total avec la répartition des catégories et tableaux suivants :

Etape	Date	Organisateur	Samedi	Dimanche
1	7 & 8 octobre	Bron	Simple U13	DH/DD/DX U15 Simple U17/U19
2	21 & 22 octobre	Caluire	Simple U15	Simple U13 DH/DD/DX U17/U19
3	11 & 12 novembre	Villefranche	Simple U15	DH/DD/DX U13 Simple U17/U19
4	2 & 3 décembre	PLVPB	Simple U13	DH/DD/DX U15 Simple U17/U19
5	13 & 14 janvier	Chazay	Simple U15	Simple U13 DH/DD/DX U17/U19
6	10 & 11 février	L'Arbresle	DH/DD/DX U13 Simple U15	Simple U17/U19
7	17 & 18 mars	Corbas	Simple U11/U13 DH/DD/DX U15	Simple U17/U19
8	24 & 25 mars	Charbonnières	Simple U11/U15	Simple U13 DH/DD/DX U17/U19
9	14 & 15 avril	Bacly	Simple U11/U15 DH/DD/DX U13	Simple U17/U19
10	28 & 29 avril	Oullins	Simple U11/U13 DH/DD/DX U15	Simple U17/U19
11	5 & 6 mai	Vénissieux	Simple U11/U15	Simple U13 DH/DD/DX U17/U19
12	26 & 27 mai	Bron	Simple U11/U15 DH/DD/DX U13	Simple U17/U19

2) Tableaux

Les tournois seront ouverts aux minibad, poussins (U11) à partir du TDJ7, benjamins (U13), minimes (U15) cadets (U17) et juniors (U19). Les séries U17/U19 représenteront une seule série.

Dans chaque catégorie, en fonction du nombre d'inscrits, trois tableaux pourront être représentés : le tableau Elite, le tableau Espoirs et le tableau Open (cf. le formulaire « répartition des séries en TDJ » qui est donné à titre indicatif, une demande de modification pourra être effectuée auprès de la commission GPDJ du CDBR-LM).

Sur un tournoi, un joueur ne peut s'inscrire que sur une catégorie d'âge (sa catégorie ou supérieure) par journée et ne peut pas disputer deux tableaux identiques sur le week-end (exemple : simple poussin (U11) le samedi et simple benjamin (U13) le dimanche).

La désignation des joueurs (ou paires) autorisés à jouer dans les tableaux Elite et Espoirs se fera sur la base du CPPH mis à jour à la date limite d'inscription du tournoi (pour les doubles, moyenne des CPPH des deux joueurs). S'il y a égalité entre deux joueurs ou plus, ils seront départagés par le classement GPDJ.

Les poussins (U11) joueront sans le couloir de fond de court et avec un filet bas.

Suite aux directives de la FFBaD, les jeunes n'ayant qu'une licence UNSS ne peuvent pas participer au Grand Prix Départemental Jeune.

3) Classement

Un classement jeune départemental sera réalisé à partir des différents résultats des tournois du Grand Prix. Différents classements apparaîtront dans chaque catégorie :

- classement en simple
- classement en double dame ou double homme
- classement en double mixte
- classement général

Le comptage des points :

Tableaux en poules + élimination

	Open	Espoir	Elite
Participation (0 victoire)	1 pt	10 pts	20 pts
Participation (1 ou 2 victoires sans sortir de poule)	3 pts	12 pts	22 pts
8es de finale	5 pts	15 pts	25 pts
¼ de finale	7 pts	17 pts	27 pts
½ finale	9 pts	19 pts	29 pts
Finale	11 pts	21 pts	31 pts
Victoire en finale	13 pts	23 pts	33 pts

Tableaux en poule unique

	Open			Espoir			Elite		
	Poule de 3	Poule de 4	Poule de 5	Poule de 3	Poule de 4	Poule de 5	Poule de 3	Poule de 4	Poule de 5
1 ^{er}	7 pts	9 pts	11 pts	17 pts	19 pts	21 pts	27 pts	29 pts	31 pts
2 ^e	5 pts	7 pts	9 pts	15 pts	17 pts	19 pts	25 pts	27 pts	29 pts
3 ^e	1 pt	5 pts	7 pts	10 pts	15 pts	17 pts	20 pts	25 pts	27 pts
4 ^e		1 pt	5 pts		10 pts	15 pts		20 pts	25 pts
5 ^e			1 pt			10 pts			20 pts

Un joueur ne remportera des points que dans la catégorie jouée.

Les matchs gagnés par forfaits ne rapportent pas de points.

Si seuls deux tableaux sont présents, les tableaux seront appelés Elite et Espoirs. S'il y a un seul tableau présent, il sera appelé Elite.

En cas d'un nombre d'inscrits trop élevé sur un tournoi, l'organisateur avec l'accord du juge arbitre et du Comité, se réserve le droit de mettre en place le mode d'élimination directe dans certains tableaux.

Ces classements seront remis à jour après chaque tournoi et envoyés aussitôt aux responsables jeunes des clubs.

Concernant les doubles, chaque joueur de paire marquera des points, ainsi un joueur peut changer de partenaire d'un tournoi sur l'autre sans que son classement n'en souffre.

Parallèlement à ces classements individuels, un classement club est effectué. Il sera l'addition de tous les points des joueurs d'un même club. Le meilleur club se verra remettre lors de la Coupe du Rhône-Lyon Métropole un trophée.

4) Forfaits

En cas de forfait le jour même de la compétition, le club devra fournir un certificat médical justifiant l'absence du joueur. Il faut rappeler que tout forfait non justifié est passible d'une suspension de 2 mois de tout tournoi de la part de la Ligue.

5) Gestion administrative

Un prospectus comprenant la fiche d'inscription devra être envoyé aux clubs du Rhône-Lyon Métropole au moins 1 mois avant la compétition.

Le club organisateur devra convoquer les joueurs au moins 1 semaine avant le tournoi. La convocation devra comprendre :

- la confirmation de l'inscription des intéressés (séries, disciplines)
- l'heure de convocation dans la salle et l'heure prévue de leur premier match
- les adresses et plans utiles

L'utilisation du logiciel fédéral est obligatoire.

Le jour du tournoi, l'organisateur doit afficher les tableaux, l'échéancier des matchs et les classements du circuit départemental. De même il devra régulièrement mettre à jour les résultats.

Le CDBR-LM propose aux clubs qu'ils le souhaitent une aide en amont du tournoi sous la forme de la prise en charge de la confection des tableaux et des échéanciers. En contrepartie l'organisateur devra reverser 2 € par inscription au CDBR-LM au lieu d'1,50€.

La demande d'autorisation sur poona sera faite par le CDBR-LM. Le club doit fournir les éléments au CDBR-LM pour la demande d'autorisation (règlement particulier signé par le JA, plaquette et fiche d'inscription).

6) Inscriptions

Le montant de l'inscription sera de 6 € par joueur pour un ou plusieurs tableaux.

1,50 € par joueur sera ensuite reversé au CDBR-LM (une facture sera envoyée aux clubs), voire 2,00 € si le CDBR-LM se charge des tableaux et échéanciers.

Un joueur ne peut pas faire plus de 8 matchs dans la journée.

Les clubs organisateurs doivent rembourser les inscriptions des joueurs mis sur liste d'attente.

7) Comptage des points

Les SH, SD, DH, DD et DX se disputeront au meilleur de 2 sets gagnants de 21 points tie-break (tous les points comptent).

8) Horaires

Les matchs devront commencer au plus tôt le matin à 9h et se terminer au plus tard le samedi à 19h30 et le dimanche à 18h.

9) Résultats

Les résultats et le rapport de juge arbitre devront être envoyés la semaine suivant le tournoi à la Ligue AURA. Une copie du fichier devra être envoyée au CDBR-LM (contact@comitebadminton69.fr) et au responsable de la commission GPDJ (olivier.martin@comitebadminton69.fr)

10) Récompenses

Tous les vainqueurs et finalistes devront être récompensés sous forme de coupes ou médailles. Les médailles devront être gravées et différenciées entre les vainqueurs et finalistes.

11) Buvette

Dans la mesure du possible, l'organisateur aura à charge de tenir une buvette (sandwichs, boissons...) à la disposition des joueurs.

12) Arbitrage

Un juge arbitre devra être présent lors du tournoi. Il peut être licencié au club organisateur mais ne peut pas être JA stagiaire. En cas de problème pour trouver un JA, le club peut s'appuyer sur la CDA 69 dans sa recherche. L'indemnité et les éventuels frais kilométriques sont à la charge du CDBR-LM dans la limite suivante : Les 200 premiers kilomètres sont remboursés à 0,304 euros, au-delà à 0,10 euros avec un maximum de 400 kilomètres. Si plus de 400 km c'est le club qui devra prendre en charge le surplus. Le juge arbitre doit donc faire parvenir sa fiche de frais au CDBR-LM. Les éventuels frais de restauration et d'hébergement sont à la charge de l'organisateur.

L'organisateur peut faire appel aux Top Gones pour arbitrer les matchs. Afin de permettre un meilleur suivi, la table de marque de chaque tournoi jeune sera chargée de lister le nombre de matchs arbitrés par un Top Gone. Pour cela il devra remplir le tableau de suivi des Top Gones que le Comité lui aura préalablement fait parvenir.

L'organisateur peut également inciter les gagnants des matchs à arbitrer les matchs suivants.

Le coaching est interdit entre les points. Il est autorisé à chaque pause de set ou entre les sets.

13) Volants

Tous les matchs devront se disputer avec des volants plumes sauf si les deux joueurs ou les deux paires désirent jouer en plastique. Ils seront à la charge des joueurs.